BODACC

BULLETIN OFFICIEL DES
ANNONCES CIVILES ET COMMERCIALES
ANNEXÉ AU JOURNAL OFFICIEL DE LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PREMIER MINISTRE
Liberté
Égalité
Fraternité
Direction de l'information légale et administrative

DIRECTION DE L'INFORMATION LÉGALE ET ADMINISTRATIVE
26, rue Desaix, 75727 PARIS CEDEX 15
www.dila.premier-ministre.gouv.fr
www.bodacc.fr
-

BODACC « A »

Annonce n° 3551

43 – HAUTE-LOIRE

TRIBUNAL DE COMMERCE DU PUY-EN-VELAY

Jugement d'ouverture

Date : 28 octobre 2026.
Jugement d'ouverture d'une procédure de sauvegarde.
847 897 030 RCS le Puy en Velay.
ATOMYK PUB.
Forme : Société par Actions Simplifiée.
Enseigne : Atomyk Pub.
Activité : la publicité par l'objet, d'achat, de vente, d'importation, d'exportation et de conception d'articles publicitaires, la régie publicitaire agissant pour le compte d'associations entreprises privées ou collectivités locales, l'achat, la vente d'espaces publicitaires (radio, affichage, presse payante), la fabrication, la sous-traitance et la commercialisation de produits de communication (prospectus, objets publicitaires, plaquettes commerciales), l'organisation, l'animation, la commercialisation et la gestion d'évènements, économiques, commerciaux, culturels, sportifs, équestres, mécaniques, le conseil en communication, gestion, commercialisation, élaboration, conception de campagnes publicitaires pour le compte d'associations, d'entreprises ou collectivités locales, la conception, réalisation, gestion et commercialisation de sites internet, la location de tout type de matériel lié de près ou de loin aux différentes activités de la société. agencement de locaux, décoration intérieure et extérieure..
Adresse : 6, rue de la Traversière, Fay la Triouleyre, 43700 Saint-Germain-Laprade.
Complément de jugement : Jugement prononçant l'ouverture d'une procédure de sauvegarde et désignant mandataire judiciaire SARL Mandatum, Prise en la Personne de Maître Raphaël Petavy 10 rue de la Ronzade 43000 Le Puy-en-Velay. Les déclarations des créances sont à adresser au mandataire judiciaire ou sur le portail électronique prévu par les articles L. 814-2 et L. 814-13 du code de commerce dans les deux mois à compter de la présente publication.